



# Le rôle du Commissaire aux Comptes à Monaco

- ① [La mission d'audit légal à Monaco](#)
- ② [KPMG, un gage de qualité](#)
- ③ [Une approche d'audit sur mesure](#)
- ④ [L'assurance d'une relation forte avec une équipe engagée pour répondre à vos besoins](#)

# 1. La mission d'audit légal à Monaco

Le **Commissaire aux Comptes** doit assurer aux actionnaires et aux tiers que les états financiers qui leur sont présentés, donnent **une image fidèle et sincère de la situation financière de l'entité**.

## Qu'est-ce que l'audit légal?

La **mission d'audit légal** du Commissaire aux Comptes est régie en Principauté de Monaco par [l'art.8 de la loi 408 du 20/01/1945](#).

Il s'agit d'une "mission générale et permanente de surveillance, avec les pouvoirs les plus étendus d'investigation, portant sur la régularité des opérations et des comptes de la société et sur l'observation des dispositions légales et statutaires régissant son fonctionnement".

Le commissaire aux comptes analyse les **risques d'anomalies** significatives dans les comptes et détermine les **travaux de contrôle** qu'il doit réaliser, tant au niveau des procédures internes de l'entité qu'au niveau des comptes.

La procédure d'audit aboutit à **l'émission d'un avis sur les comptes annuels** de l'entité contrôlée.

## Votre entreprise à Monaco est-elle soumise à l'audit légal ?

Selon l'art.8 de la loi 408 du 20 janvier 1945, **l'audit légal est obligatoire** pour les entités suivantes, sans autre condition que leur statut juridique :

- Les Sociétés Anonymes Monégasques (SAM) ;
- Les Sociétés en Commandite par Actions (SCA).

**L'obligation de désigner un commissaire aux comptes** s'applique également aux sociétés suivantes ([art.3 de l'Ordonnance Souveraine n° 993 du 16 février 2007 portant application de la loi n° 1331 du 8 janvier 2007 relative aux sociétés](#)) :

- Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) ;
- Les sociétés en nom collectif (SNC) ;
- Les sociétés en commandite simple (SCS).

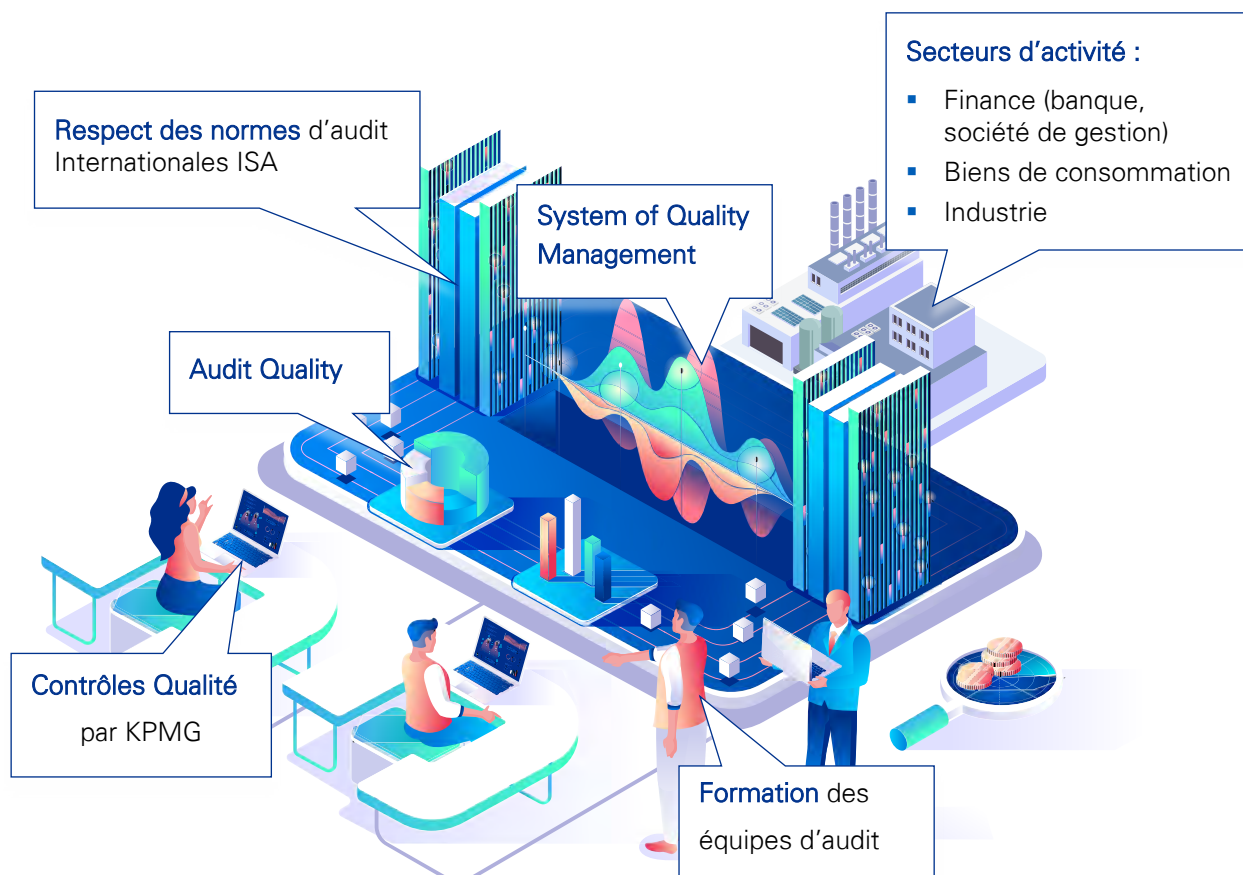
Lorsque leur **capital social est supérieur à 150.000 euros** ou, lorsque pendant **deux années consécutives** deux des trois seuils suivants sont remplis :

- Le **total de leur bilan** est supérieur à **1,5 millions d'euros** ;
- Leur **chiffre d'affaires hors taxes** est supérieur à **2,5 millions d'euros** ;
- Le **nombre de salariés** qu'elles emploient est **supérieur à 20**.

Le Commissaire aux Comptes, désigné en application du précédent alinéa, est **nommé par l'assemblée générale ordinaire des associés** pour une durée renouvelable de **trois exercices**.

## 2. KPMG, un gage de qualité

Pour faire face à vos enjeux, KPMG Monaco met à votre service des **professionnels expérimentés** alliant des **compétences techniques** à une **excellente connaissance sectorielle** :



## 3. Une approche d'audit sur mesure



### Planification

- Identification et évaluation des risques.
- Analyse des transactions significatives et des états financiers consolidés.
- Analyse des systèmes comptables et activités de reporting.



### Evaluation des contrôles

- Évaluation de la conception et de l'application des contrôles sélectionnés.
- Tests de leur efficacité opérationnelle.



### Procédures détaillées

- Évaluation du risque de contrôle et du risque de défaillances significatives.
- Procédures détaillées et analyses ou procédures analytiques substantives et tests de détail.



### Synthèse

- Synthèse des recommandations et des points d'attention.
- Émission de nos opinions de revue limitée et d'audit sur les états financiers annuels.

## 4. L'assurance d'une relation forte avec une équipe engagée pour répondre à vos besoins

### Proximité



Des **références** dans votre secteur garantissant une compréhension de vos enjeux et notre intégration à votre groupe.



Un **mode de communication direct**, ouvert, et constructif, avec la Direction et la Gouvernance.



Une équipe expérimentée, mobilisée d'une trentaine de collaborateurs et **100% basée à Monaco** qui vous accompagnera dans l'atteinte de vos objectifs.

### Valeur Ajoutée



Une connaissance accrue de **l'environnement Monégasque**; pour une approche d'audit sur-mesure et qui saura s'intégrer à votre organisation.



L'engagement d'un audit évolutif et entièrement numérique et sécurisé, qui s'adapte à vos enjeux et vos transformations. Une **signature électronique sécurisée** des rapports de commissariat aux comptes.



Des spécialistes pluridisciplinaires à votre disposition pour vous apporter une vision nouvelle. Nos **spécialistes IT locaux** sont présents pour assister à la mission d'audit de vos systèmes d'information.

## Efficacité



Capacité à être opérationnel rapidement grâce à une **connaissance** solide de votre secteur.



L'investissement dans des outils, des méthodologies de travail et **technologies innovantes** pour optimiser la valeur de nos travaux (IDEA, Power BI, KCW...).



Un fonctionnement efficace au sein du Collège des commissaires aux comptes basé sur la **transparence** et une responsabilité conjointe.

# Contactez-nous

**Bettina Ragazzoni**

Associée

[bragazzoni@kpmg.mc](mailto:bragazzoni@kpmg.mc)

**Stéphane Garino**

Associé

[sgarino@kpmg.mc](mailto:sgarino@kpmg.mc)

**Bernard Squecco**

Associé

[bsquecco@kpmg.mc](mailto:bsquecco@kpmg.mc)

**Anne-Marie Felden**

Associée

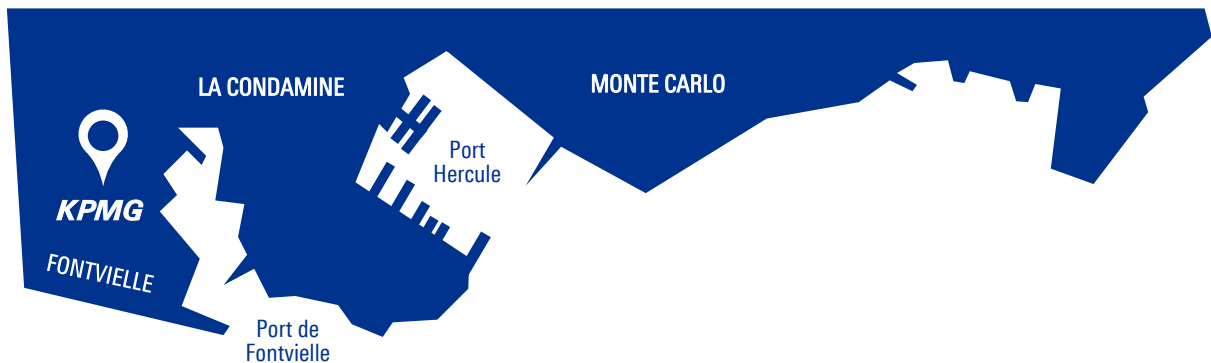
[afelden@kpmg.mc](mailto:afelden@kpmg.mc)

**Xavier Carpinelli**

Associé

[xaviercarpinelli@kpmg.mc](mailto:xaviercarpinelli@kpmg.mc)

[2, rue de la Lùjerneta - "Athos Palace" - 98000, Monaco](#)



[+377 97 777 700](tel:+37797777700)



[www.KPMG.mc](http://www.KPMG.mc)



[mc-contact@kpmg.mc](mailto:mc-contact@kpmg.mc)



[@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)



[@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)



[@KPMG\\_Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)